





Conseil d'Administration de l'ADEME du 29 mars 2018,

la déconvenue des administrateurs salariés

En préambule de notre positionnement sur les points de l'ordre du jour évoqués ci-dessous, nous tenons à faire état du dialogue difficile avec les représentants des salariés de la part de notre nouveau Président : dès le deuxième point à l'ordre du jour, une pression constante a été exercée par M. Leroy pour réduire nos temps d'intervention, voire les empêcher comme cela a été le cas sur la stratégie collectivité.

Sont-ce seulement des maladresses de rodage pour ce nouveau président pressé? La suite nous le dira.

Alors, le Conseil d'Administration de l'ADEME, un lieu d'échanges et de débats ? Pas vraiment cette fois-ci pour les administrateurs élus représentant le personnel... De mémoire d'administrateur à l'ADEME, aucun Président n'a refusé ainsi de donner la parole aux élus du personnel sur un point suivi d'un vote !

Une position commune des administrateurs salariés sur les 4 sujets majeurs de ce CA

Les comptes financiers 2017 et le rapport de performances 2017 : Vote contre

Pour chacun de ces 2 points, nous avons voté contre, au regard des baisses des budgets d'intervention (524 M€ au lieu de 590 M€ programmés) et de moyen que nous dénonçons.

Cette diminution a pour corollaire les freins aux opérations de massification à engager dans le cadre de la transition énergétique et écologique, la poursuite de la suppression de postes (-10,9 en 2017 sur les effectifs rémunérés par l'ADEME, - 20 programmés en 2018), une politique de rémunération qui ne permet pas de maintenir le pouvoir d'achat des adémiens, la poursuite de la diminution des dépenses de fonctionnement (-16% en 5 ans) ...

Le rapport d'activité : vote contre également.

Ce n'est pas la qualité du contenu du rapport qui est en cause mais bien le refus du Président d'enlever ou de modifier en fin du rapport deux paragraphes sur la politique RH. Le contenu de ces paragraphes relevant de perspectives 2018 n'a pas sa place sur ce document. D'autant que les sujets abordés (forfait jour, « meilleur équilibre » pour les prochaines mesures salariales collectives et individuelles, …) doivent faire l'objet de négociation en 2018. Inscrire, comme un fait acquis, dans un rapport d'activité 2017 les positions de la direction pour des négociations qu'elle ouvre en 2018 augure mal de sa qualité de dialogue.

La stratégie collectivité de l'ADEME : Le Président arguant d'un motif de gestion du temps s'est opposé à toute prise de parole des représentants des salariés sur ce point essentiel pour l'ADEME, le texte est

attendu depuis près de 10 ans ! Ce comportement nous a conduit à refuser de participer au vote faute de débat.

Le CA, un moment privilégié pour faire passer nos messages

Nous avons fait savoir à nos tutelles et à l'ensemble des nouveaux administrateurs que, d'un avis unanime des trois syndicats CFDT, SNE-FSU et CGT représentant le personnel, le dialogue social s'est dégradé ces dernières années à l'ADEME. Il est devenu très difficile depuis un an dans un contexte où le programme RH2020 - qui aura de lourdes conséquences pour les salariés - nécessiterait au contraire un dialogue de qualité.

Par ailleurs, à la demande des élus au comité d'entreprise, le secrétaire du CE a porté à la connaissance du Conseil d'Administration leur avis défavorable (réunion du 13 mars) sur la situation économique et financière 2017. Une copie du document reprenant l'ensemble de l'argumentation motivant cet avis a été remise aux membres du CA.

Les administrateurs élus, représentant les salariés au Conseil d'Administration :

Luc BODINEAU
Emmanuel DAVID
Catherine GUIMARD
Muriel JEANNERET
France-Noëlle LEFAUCHEUX
Claire SCHIO